

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 21 janvier 2025

### **Vaccination contre les papillomavirus humains (HPV)**

Il est encore temps de se faire vacciner dans les collèges de Bourgogne-Franche-Comté !

**L'ARS Bourgogne-Franche-Comté, en lien avec les académies de Besançon et Dijon, organise une seconde campagne de vaccination contre les papillomavirus humains (HPV) dans les collèges de la région. Explications.**

Depuis le 20 janvier et jusqu'au 24 février, les parents des élèves de cinquième des collèges de Bourgogne-Franche-Comté, qui ne l'auraient pas fait à la rentrée 2024, ont la possibilité de compléter un formulaire d'autorisation parentale pour permettre à leurs enfants de bénéficier de la vaccination gratuite contre les papillomavirus humains (HPV).

La première dose pourra être administrée au printemps 2025, la seconde dose étant programmée au cours de l'année suivante (classe de 4<sup>ème</sup>, printemps 2026).

#### **Pourquoi relancer une campagne qui a eu lieu en septembre ?**

Pour augmenter la couverture vaccinale des plus de 32 000 élèves ciblés dans environ 330 collèges de la région.

Rappelons que cette grande action de prévention vise un taux de couverture vaccinale de 80% chez les filles et les garçons de 11 à 14 ans à horizon 2030.

Un objectif ambitieux, en lien avec les enjeux : la vaccination contre les HPV, recommandée par la Haute Autorité de Santé (HAS) pour les filles et garçons âgés de 11 à 14 ans, prévient jusqu'à 90 % des infections à l'origine de cancers du col de l'utérus en particulier.

Cette campagne, financée par l'ARS et l'Assurance maladie, est réalisée en collaboration avec les académies de Besançon et Dijon, ainsi que les directions diocésaines de l'enseignement privé sous contrat.

#### **Des équipes mobiles de 10 centres de vaccination**

Des équipes mobiles composées de médecins, sages-femmes, infirmiers, et pharmaciens issus des 10 centres de vaccination régionaux sont mobilisées pour assurer les vaccinations dans les collèges.

Un webinaire d'information à destination des chefs d'établissement s'est tenu le 17 janvier sous l'égide des rectorats et de l'ARS. L'information est relayée directement dans les collèges durant ce mois de janvier.

En plus de la vaccination HPV, les équipes mobiles peuvent proposer de mettre à jour le statut vaccinal des élèves pour d'autres vaccins courants.

L'ARS Bourgogne-Franche-Comté et les rectorats encouragent tous les parents à participer activement à cette campagne de vaccination gratuite en collège pour protéger leurs enfants contre les infections à papillomavirus et les cancers associés.

#### Bilan de la Campagne 2023-2024

**Couverture vaccinale accrue** : Lors de la première campagne, 5 475 jeunes ont été vaccinés dans les collèges de la région, avec une augmentation de 20 points chez les filles (passant de 35 % à 55 %) et une hausse similaire chez les garçons (de 24 % à 43 %) pour au moins une dose.

**Vaccination en ville** : En complément des vaccinations réalisées dans les collèges, 5 704 enfants de 11 ans ont été vaccinés avec au moins une dose par les professionnels de santé en ville, portant le taux de couverture globale de la tranche d'âge à 35 % au 31 décembre 2023.

La **plateforme en ligne** permet un accès facile pour les consentements parentaux :

[ACCUEIL - Campagne de Vaccination HPV collèges Bourgogne-Franche-Comté](#)

Un **rappel par SMS** est envoyé aux parents la veille de la séance de vaccination, pour garantir la présence et la préparation des élèves.

**En savoir plus :**

Sur les sites de [l'INCa](#) et [Vaccination Info Service](#)

**COMMENT SE DÉROULE LA VACCINATION AU COLLÈGE ?**

Cette nouvelle campagne de vaccination se déroulera **en deux temps** : la première dose sera proposée au printemps 2025 et la seconde dose sera administrée en 4<sup>e</sup> l'année suivante (printemps 2026).

Pour les élèves ayant reçu une première dose fin 2024, la deuxième dose est toujours prévue au printemps 2025.

Une équipe issue d'un centre de vaccination (médecin, sage-femme, infirmiers ou pharmaciens) se déplacera **directement au collège**. Ils pourront également, si vous l'autorisez, réaliser gratuitement la mise à jour vaccinale de votre enfant selon les recommandations en vigueur pour d'autres vaccins.

**IMPORTANT**

Cette vaccination nécessite l'autorisation parentale des deux parents. Celle-ci est à compléter via un formulaire en ligne avant le **24 février 2025**, accessible via :

 **OU**  [bfc.campagnehpv.fr](http://bfc.campagnehpv.fr)

En cas de difficultés pour accéder à ce formulaire dématérialisé, vous pouvez vous rapprocher de votre collège pour obtenir des autorisations sous format papier.

Vous souhaitez vacciner votre enfant en dehors du collège ?  
Parler-en à un professionnel de santé :  
MÉDECIN, SAGE-FEMME, PHARMACIEN, INFIRMIER.

Réponses, témoignages et plus encore sur :  
**VACCINATION-HPV-BFC.FR**

RÉGION ACADÉMIQUE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ  
ars  
ARS Bourgogne-Franche-Comté

Contacts presse :

ARS Bourgogne-Franche-Comté

Lauranne Cournault

[lauranne.cournault@ars.sante.fr](mailto:lauranne.cournault@ars.sante.fr) - Tél 06 43 64 20 24

Académie de Besançon

Guillaume Rivoire

[guillaume.rivoire@ac-besancon.fr](mailto:guillaume.rivoire@ac-besancon.fr) - Tél 06 76 62 69 81

Académie de Dijon

Delphine Mauerhan

[Delphine.Mauerhan@ac-dijon.fr](mailto:Delphine.Mauerhan@ac-dijon.fr) - Tél 06 46 84 04 79